

INVITATION PRESSE



conseil d'analyse
économique

TERRITOIRES, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES PUBLIQUES

[cliquez ici pour vous inscrire](#)

Territoires, bien-être et politiques publiques

**Mardi 14 janvier 2020
à 10 heures**

20 avenue de Ségur
75007 PARIS

Métros : École militaire (ligne 8)
Ségur (ligne 10)
Saint-François-Xavier (ligne 13)
Cambronne (ligne 6)

**PIÈCE D'IDENTITÉ OU CARTE DE PRESSE
INDISPENSABLE**

Philippe MARTIN, Président délégué du CAE, a le plaisir de vous convier à **la conférence de Presse de présentation de la nouvelle Note** du Conseil d'analyse économique

Pertes d'emploi, disparition de services publics et de commerce de proximité, effondrement du prix de l'immobilier ou encore délitement du lien social : les sources du mal-être dans les territoires sont potentiellement nombreuses. Certains facteurs sont-ils plus déterminants que d'autres ?

Dans cette nouvelle *Note du CAE*, **Yann Algan**, **Clément Malgouyres** et **Claudia Senik** s'intéressent aux récentes évolutions de l'environnement local et à leurs impacts sur la participation au mouvement des Gilets jaunes, le mal-être déclaré ou encore sur l'abstention lors des élections présidentielles. Sur la base des résultats obtenus, ils formulent plusieurs recommandations de politiques publiques.

À propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics.

Les travaux du CAE sont publiés sous la signature et la seule responsabilité de leurs auteurs : ils n'engagent pas la responsabilité du Gouvernement, ni celle des administrations économiques représentées au Conseil.

Contact Presse : Christine CARL

christine.carl@pm.gouv.fr || courriel nomade : christine.carl@cae-eco.fr || 01 42 75 77 47 || 06 85 42 77 64